



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES – CAFEP externe

Section : Histoire et Géographie

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

Vincent DUCLERT
président du jury

Août 2015

Quatrième partie.

Les épreuves d'admissibilité et d'admission de la session 2015 du CAPES et CAFEP-CAPES. Corrigés des épreuves

Cette quatrième et dernière partie du rapport présente les remarques, conseils et corrigés pour la session 2015. Sa longueur et sa précision s'expliquent par le caractère inédit de ces épreuves dont il s'agit d'éclairer les principes généraux (exposés dans la partie 2) par une mise en œuvre concrète dans les conditions du concours.

1. Les épreuves d'admissibilité

Voir les sujets d'admissibilité publiés sur le site : www.education.gouv.fr

<http://www.education.gouv.fr/cid298/sujets-des-epreuves-admissibilite-rapports-des-jurys-des-concours-capes-session-2015.html>

Epreuve 1. « Composition »

Histoire : « Les engagements civiques, intellectuels et sociaux des républicains en France, de 1815 à 1899 »

*Observations générales*¹⁹

Pour cette session 2015, rappelons que l'épreuve 1, la composition, est une épreuve de nature scientifique, en histoire ou en géographie. Cette année, le sort a désigné l'histoire. La composition correspond donc à un exercice de dissertation, classiquement codifié ; problématisation du sujet et argumentation formalisées en trois temps, introduction/développement/conclusion.

D'une manière générale, l'exercice n'est pas étranger aux candidats, et nombre d'entre eux en maîtrisent les règles. La présentation, l'écriture, la clarté du propos et l'orthographe sont dans l'ensemble respectées. Si toutefois un rappel paraît nécessaire à certains, la lecture des rapports antérieurs peut être judicieux.

Comme chaque année, les correcteurs louent certaines bonnes copies, d'ailleurs particulièrement valorisées. A l'inverse, les remarques sur l'ensemble des lots de corrections sont parfois sévères et mettent clairement en évidence l'établissement d'un hiatus entre les étudiants ayant reçu une réelle formation bivalente (histoire et géographie), qui savent mobiliser de solides connaissances en histoire, et les autres.

Une mauvaise appréhension du sujet révélant des lacunes disciplinaires importantes.

-Le nombre de copies inachevées est important, plus que les années précédentes. Ces copies se limitent à quelques pages très générales sans aucune mise en problématisation, alors que le sujet était très ouvert et n'appelait pas de difficultés majeures. Il souhaitait fondamentalement amener les étudiants à poser la distinction entre un régime républicain gouverné par un personnel politique et les processus de démocratisation à l'œuvre (ou non) dans la société française contemporaine.

-Les plans sont souvent décevants, laissant transparaître de réelles difficultés d'organisation des idées et de construction d'une démonstration.

¹⁹ Pour le jury, par Pascal Brioist, vice-président.

Les critères d'évaluation fondés sur le corrigé proposé se sont appuyés sur la maîtrise des opérations historiques suivantes : problématisation, périodisation, contextualisation, maîtrise des contenus (sans que pour autant une approche exhaustive des faits ait été exigible).

Les meilleures copies sont celles qui combinent ces quatre éléments. Il est attendu des autres, au moins, un effort de raisonnement qui caractérise la discipline historique.

Problématisation : Si un ensemble appréciable d'étudiants tentent de définir le terme d' « engagement », le développement qui suit n'est pas toujours centré sur cette approche. La quasi-totalité des candidats n'envisagent que la dimension politique des engagements civiques. Quant aux engagements intellectuels ils sont montrés trop souvent de manière floue et ne sont pas toujours centrés sur les « productions intellectuelles », avec des nuances puisque certains font un état satisfaisant des débats liés à la Révolution française. Les engagements sociaux sont mentionnés mais un nombre restreint de copies montre qu'ils sont un des points de clivages entre les républicains.

Périodisation : Les candidats ayant choisi un plan chronologique en restent pour beaucoup à un découpage standard (1815-48 / 48-70/ 70-99) sans affiner leur réflexion.

Contextualisation : Si toutes les copies caractérisent les régimes politiques, un nombre important d'entre elles s'en tiennent à ce niveau sans montrer que la nature du régime a une influence notable sur les types d'engagement.

Contenus : Un trait commun : les développements sur la III^{ème} République sont les plus indigents comme si les candidats n'avaient pas eu le temps de travailler et/ou de réviser cette période des républicains au pouvoir.

Les contenus sont souvent assez sommaires et ne témoignent pas suffisamment de l'acquisition d'une culture d'histoire politique, intellectuelle et sociale de la période contemporaine. Il convient à cet égard qu'une bonne formation historique soit assurée dans les préparations. Enfin les correcteurs ont eu certains cas difficiles à trancher, il s'agit de copies qui présentent des qualités de réflexion évidentes mais qui contiennent des erreurs historiques majeures : la Révolution de Février présentée comme un moment de stabilisation du suffrage censitaire ou encore une confusion entre Victor Hugo et Emile Zola au moment de l'Affaire Dreyfus...

Pour conclure, les prestations des candidats révèlent d'importantes lacunes d'histoire contemporaine générale et un manque de raisonnement dans l'analyse. Il y a cependant d'excellentes copies. L'écart entre les notes élevées et les notes basses a été particulièrement prononcé. Beaucoup de copies confondent l'essentiel et l'accessoire et sacrifient la fin de la période au profit du début. Le jury souhaite insister ici sur l'absolue nécessité pour les candidats d'une maîtrise des connaissances fondamentales (chronologie, grands processus politiques et sociaux, etc.) qu'appelle particulièrement ce sujet classique des études sur la République.

Proposition de corrigé²⁰

L'ambition du sujet est d'inviter les candidats à un approfondissement des pratiques civiques, intellectuelles et sociales de la République dans le temps de sa construction, en veillant à ce qu'ils puissent s'y livrer à partir de savoirs facilement accessibles et tout à fait assimilables dans le cadre de la préparation du concours. Les meilleurs d'entre eux pourront mobiliser une historiographie récente de la question de la République en France de 1789 à 1899, soulignant de ce point de vue la nouveauté du sujet proposé. Ainsi ce corrigé pose-t-il des attentes en ce qui concerne les réponses des candidats et indique-t-il des pistes de valorisation.

²⁰ Pour le jury, par Chloé Gaboriaux, sous l'autorité de Pascal Brioist, vice-président.

Analyse du sujet et problématisation

Le sujet invite à une réflexion sur la nature du républicanisme au XIX^e siècle, qu'il s'agit d'envisager ici en portant l'attention sur la question des engagements civiques, intellectuels et sociaux de ses acteurs. Il impose donc de dépasser ou d'enrichir la définition purement politique de l'engagement républicain : au-delà de la prise de position en faveur d'un mode d'organisation du pouvoir, ce dernier doit être compris comme un ensemble d'attitudes et de comportements qui se manifestent au-delà et en-deçà de la sphère politique, dans la vie civique, intellectuelle et sociale.

A cet égard, l'expression « engagements civiques, intellectuels et sociaux » peut être diversement comprise, non sans conséquence sur la délimitation du groupe constitué par les « républicains » :

- S'agit-il du versant civique, intellectuel et social d'un républicanisme d'abord conçu comme un engagement politique ? Dans les années 1830-1840, le républicanisme du jeune Louis Blanc passe ainsi par l'organisation de conférences destinées aux ouvriers, la fondation d'un journal, la rédaction de poèmes et de travaux théoriques et historiques et bien sûr la participation à la campagne des banquets. Il faut en effet s'intéresser à la façon dont les acteurs politiques qui s'engagent en faveur de la République vivent et défendent leur idéal politique dans les domaines civiques, intellectuels et sociaux, étant entendu que cet idéal n'est pas monolithique mais connaît des nuances en fonction des courants (radicalisme démocratique et social *versus* républicanisme plus libéral des modérés notamment) et de l'histoire du mouvement républicain (romantisme quarante-huitard *versus* positivisme des républicains de la seconde moitié du siècle, aux prises avec la conquête des électeurs au temps du suffrage universel masculin par exemple) :

- Comment ces terrains sont-ils investis alors que les républicains sont dans l'opposition ? Les engagements civiques, intellectuels et sociaux sont ici politisés et apparaissent donc comme autant de scènes pour un combat perçu avant tout comme politique – antimonarchique entre 1815 et 1848, anti-bonapartiste entre 1851 et 1870. C'est par exemple ainsi qu'ont été compris les engagements intellectuels d'un Michelet, qui vit à plusieurs reprises ses leçons interdites sous la Monarchie de Juillet, avant d'être définitivement révoqué au début du Second Empire.
- Quelle place les républicains leur font-ils dans leurs programmes et surtout une fois qu'ils accèdent au pouvoir, brièvement en 1848 et plus durablement à partir des années 1870 ? En d'autres termes, quelles sont les mesures prônées puis mises en œuvre par les républicains en matière civique, intellectuelle et sociale ?

- Mais il faut aussi envisager une autre façon de concevoir ces engagements civiques, intellectuels et sociaux, celle qui tient à la progression de la culture républicaine tout au long du siècle et qui conduit à une définition extensive du groupe des « républicains ». L'intitulé du sujet appelle en effet une interrogation sur des engagements en faveur de la République qui ne seraient pas politiques mais qui se manifesteraient sur d'autres scènes, celles des pratiques civiques, intellectuelles et sociales qui se répandent peu à peu dans toute la société, y compris dans ses fractions pourtant exclues du politique : pétitions lancées par des femmes, participation de volontaires étrangers dans l'armée garibaldienne venue soutenir l'effort gambettiste de défense nationale en 1870, adhésion des jeunes aux organisations de la République militante des années 1880 (sociétés de gymnastique et associations philotechniques par exemple), etc.

On valorisera ainsi les copies qui auront su repérer le lien problématique que le sujet établit entre d'une part des engagements qui ne sont pas qualifiés comme politiques mais comme « civiques, intellectuels et sociaux » et d'autre part la définition des « républicains », dont le caractère nécessairement « politique » doit donc être mis en question : les républicains se définissent-ils par un engagement qui va au-delà et/ou peut se dispenser de la pratique politique instituée pour se déployer dans d'autres champs de la vie publique ? Dès lors le groupe des républicains peut-il être réduit aux hommes politiques ? Ne doit-il pas au contraire être étendu à tous ceux qui manifestent des engagements « républicains » dans les domaines civiques, intellectuels et sociaux », y compris ceux qui n'ont pas accès à la sphère politique ?

C'est ce que laisse entendre Claude Nicolet lorsqu'il rappelle à propos du mot « républicain » qu'« il ne se contente pas de qualifier un système institutionnel ou une tendance politique, mais

que, à la manière de toute idéologie, il prétend exprimer une attitude mentale, une certaine présence au monde et une explication du monde, un comportement, qu'auront – ou que devront avoir – en commun tous ceux qui se réclament de lui » (Nicolet, [1982] 1994 : 11). Dans la perspective républicaine, tout individu, quel que soit le degré de son intégration et de son engagement politiques, a vocation à se comporter en républicain. Le précepte vise ainsi non seulement le citoyen-électeur, mais aussi, ce qui ne va pas sans contradiction sous les deux régimes républicains qu'a connus la période, tous les exclus de la démocratie républicaine, appelés à une citoyenneté civique, intellectuelle et sociale alors même que la citoyenneté politique leur est refusée. On en revient aux trois termes de la question au programme : citoyenneté, république, démocratie.

Les bornes chronologiques retenues incitent à construire une réflexion susceptible de rendre compte de la variété de ces engagements civiques, intellectuels et sociaux, dont les formes et l'intensité varient en fonction des groupes et des espaces et se modifient au fil du siècle : ils sont au début de la période le fait d'une minorité très engagée politiquement, essentiellement issue des milieux urbains – étudiants et petite et moyenne bourgeoisies – qui, sous l'effet de la répression mais aussi par conviction, multiplie les espaces de contestation (le « parti républicain » de Georges Weill ou de Iouda Tchernoff) ; ils font écho à la fin de la période à une culture politique en voie d'acclimatation, soutenue par les républicains au pouvoir et peu à peu diffusée au reste de la société (la « France républicaine », dont la date d'émergence est discutée, voir les arguments de Weber, 1976, *versus* Agulhon, 1970).

L'un des intérêts du sujet est en effet de permettre d'aborder les périodes moins connues de la République où les républicains sont dans l'opposition, traqués et persécutés, en prison ou en exil (Fureix et Hazareesingh in *Dictionnaire critique de la République*, 2007). L'engagement apparaît nécessaire à la survie de l'idée républicaine. Le sujet peut ainsi couvrir plus largement l'histoire de la République que lorsqu'elle est seulement abordée dans le cadre des régimes républicains, et amener à s'intéresser au citoyen et à la démocratie dans ces moments où la République se construit dans l'opposition et le combat.

À l'inverse, lorsque les républicains agissent en régime républicain, la République est souvent questionnée par ces engagements non directement politiques, qui ramènent au cœur de la politique des individus ou des populations qui pouvaient en être exclus, contribuant ainsi à affermir la démocratie républicaine. Il faut insister sur le caractère dissident – au regard des républicains de gouvernement et des groupes sociaux qui les soutiennent par exemple – de nombre de ces engagements et la répression qui peut frapper leurs auteurs. Se revendiquant de l'idée républicaine, ces engagements permettent aussi d'approfondir la définition de la République et ses horizons. Ainsi la mise en cause de l'ordre colonial (voire, mais de manière très rare, la colonisation) peut-elle se réaliser aussi au nom de la République elle-même.

Ces combats non directement politiques, qui se veulent républicains, invoquent souvent les héritages de la révolution française et de la Première République. Le sujet intègre ainsi le temps de la Révolution, comme postérité, mémoire et même analyses et récits historiques, dont témoignent du reste les grandes histoires de la Révolution écrites à partir de 1815 et les nombreux débats, aussi bien politiques qu'historiques et philosophiques, sur le sens de l'événement révolutionnaires. On attend des candidats qu'ils puissent mentionner certains de ces héritages, à l'occasion par exemple de l'affaire Dreyfus et de la création de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen renvoyant très explicitement à la Déclaration du même nom du 26 août 1789.

Le traitement du sujet implique de relever que les engagements du début de la période, au lendemain de l'expérience révolutionnaire et de l'expérience impériale, dans une époque de « restauration » monarchique, ne sont pas les mêmes qu'à la fin du siècle. Les copies peuvent conclure sur l'actualité de ces engagements et sur la notion d'engagement en République.

Il importe aussi de valoriser les copies qui soulignent que ces trois types d'engagements révèlent trois questions majeures portées à l'intention de ceux qui, politiquement, font la République, la question du corps civique et de l'élargissement des libertés républicaines aux non-

citoyens, la question des savoirs dans la cité renvoyant à la place de l'école dans la République (Ozouf, 1992 et 2015), et la question sociale.

Nous insistons sur la philosophie du sujet, qui relève de l'histoire-problème indispensable à la formation des futurs professeurs aussi bien que des jeunes chercheurs. Il interroge en effet l'objet « République » sous ces trois angles problématiques que sont la citoyenneté, la société et la liberté de conscience (Machelon, 1976). Il amène ainsi les candidats à utiliser les différentes historiographies de la République comme l'appelle la question de programme du concours.

Tout l'enjeu du sujet est de rendre compte de la diversité de ces engagements civiques, intellectuels et sociaux : qu'il s'agisse des comportements considérés comme propres au « bon citoyen », des prises de position dans la presse, à travers pamphlets ou essais ou sur la scène universitaire, ou encore des actions menées dans le domaine social, toutes ces pratiques varient synchroniquement et diachroniquement, en fonction des individus concernés et des contextes examinés.

L'analyse de l'énoncé doit ainsi déboucher sur une série de questionnements qui problématisent d'une façon ou d'une autre le rapport au politique de l'engagement républicain : quels sont les prolongements de l'engagement politique dans des domaines *a priori* non politiques (mais qui subissent dès lors une forme de politisation) ? Comment être républicain sans forcément s'engager en politique ? Et quelles sont les transformations (acteurs concernés, types d'actions, degrés d'engagement) qui affectent la signification politique de ces engagements civiques, intellectuels et sociaux tout au long de la période ? Comment ces engagements élargissent-ils la population des républicains à des exclus (femmes, jeunes, étrangers, relégués et déportés cf. Kalifa, 2009) de la République et comment parvient-elle à les intégrer ou non ?

Structuration de la réflexion

On attend bien sûr des candidats qu'ils proposent un plan cohérent, clairement annoncé et rigoureusement mis en œuvre au fil du propos. Le sujet leur laisse néanmoins une grande latitude dans la structure du devoir. Les correcteurs accepteront donc indifféremment les plans chronologiques, thématiques ou même fondés sur le découpage de différents espaces (urbain / rural par ex.), à condition que la réflexion sur la périodisation et la diversité des engagements ne soient jamais perdues de vue : choisir un plan chronologique impose de mettre en lumière les différents types d'engagements au sein de chacune des parties du devoir ; retenir un plan organisé en fonction des types d'engagements ou des espaces dans lesquels ils se déploient implique une attention aux transformations qui affectent chacun d'entre eux au cours du siècle.

On proposera donc ici non pas un corrigé-type mais les éléments de périodisation et de structuration thématique du sujet que les bonnes copies auront su combiner intelligemment. On s'est par ailleurs efforcé de distinguer entre

- ce qu'on peut attendre de copies tout à fait honorables, qui traitent le sujet de façon convaincante mais à partir d'une définition du sujet restreinte aux engagements civiques, intellectuels et sociaux des acteurs politiques, ceux qui animent un « parti républicain » hétérogène,
- et ce qu'on trouvera dans les copies les meilleures, sans doute beaucoup plus rares, qui parviennent à élargir la réflexion à tous les individus qui, sans être forcément engagés politiquement, font vivre la République dans les domaines civiques, intellectuels et sociaux et sont l'occasion de reformulations de la définition politique et philosophique de la République.

• Types d'engagements visés par le sujet.

Engagements civiques.

On attend bien sûr des candidats une réflexion sur la définition de ces engagements civiques. Si, comme le suggère le *Trésor de la langue française*, s'engager civiquement c'est adopter et encourager des comportements propres au « bon citoyen » dans tous les domaines, y compris familiaux, c'est vivre et s'efforcer de faire vivre une forme de citoyenneté au quotidien, alors la

question des normes à partir desquelles ces comportements sont jugés pertinents doit être posée : ce qui est considéré comme civique varie en fonction des groupes sociaux, des clivages au sein même du camp républicain et bien sûr des contextes envisagés. Attitudes face à l'impôt, manières de voter, rituels festifs : ces quelques exemples suffisent à montrer combien les comportements considérés comme civiques par les républicains ont évolué tout au long de la période – le regard posé par les républicains sur les révoltes fiscales change lorsqu'elles visent les 45 centimes mis en place par la Seconde République (Delalande, 2011), le vote communautaire valorisé sous la Seconde République est condamné sous la Troisième République (Garrigou, 1992), le rôle des acteurs religieux, non négligeable en 1848, tend sous la Troisième République à disparaître des dispositifs festifs républicains visant à produire l'« enthousiasme civique » (Ihl, 1999 ; Mariot, 2008).

La question du rapport au politique doit également être posée. La plupart des candidats s'attacheront en effet aux pratiques civiques les plus politisées, qui sont aussi les plus connues : contribuer à une souscription (celle de 1818 en faveur des soldats de la Grande Armée partis fonder une colonie agricole aux États-Unis ou celle de 1868 pour élever un monument à la gloire du représentant Baudin tombé en 1852 sur les barricades), assister à l'enterrement d'opposants politiques sous les monarchies censitaires ou le Second Empire (celui du général Foy en 1825 ou de Victor Noir en 1870) ou de personnalités républicaines sous la Troisième République (Victor Hugo en 1885), assister à la campagne des banquets de 1847-1848, adhérer à une association de surveillance des élections (à l'instar de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera* fondée en 1827 par François Guizot et qui rassemble libéraux et républicains) ou d'éducation populaire (Association libre pour l'instruction du peuple fondée en 1831 ou la Ligue de l'enseignement fondée en 1866), signer des pétitions, participer à une manifestation dreyfusarde etc. On sera alors attentif aux efforts qu'auront fait les candidats pour contextualiser ces engagements : actes d'opposition à la monarchie ou à l'Empire ou de soutien au régime républicain, recrutement social, participation des femmes, implantation territoriale etc.

Mais les meilleures copies intégreront au raisonnement des engagements de moindre intensité politique, liés à des formes de sociabilité qui, en raison de la sensibilité politique des participants ou même en vertu du mode d'organisation auquel elles ont recours, témoignent de l'émergence d'une culture civique républicaine, au-delà et en-deçà des engagements politiques (Agulhon, 1968 et 1977 ; Nord, 1995) : envoyer ses enfants à l'école alors que les voisins font travailler les leurs aux champs, discuter la presse dans les cafés et les cercles, adhérer à une société autorisée dont les buts affichés n'ont rien de politique mais dont les membres sont connus pour leurs sympathies républicaines, fonder une société de secours mutuels, donner des statuts démocratiques à son association professionnelle, etc.

On valorisera enfin les copies qui auront mis en valeur les efforts des républicains pour imposer leurs normes civiques, notamment après 1848, en concurrence avec d'autres modèles (bonapartiste, notabiliaire, catholique, etc.) : le signe le plus visible est sans doute leur fort investissement dans l'éducation populaire, d'initiative privée (associations, bibliothèques populaires, conférences, publications du type *Catéchisme républicain* ou *Manuel républicain*) et aussi, après 1870, publique (à travers les lois Ferry et en particulier les cours d'instruction civique et morale), mais la construction volontariste du civisme républicain passe également par la conscription, le culte des grands hommes (noms des rues, commémorations, etc.), les fêtes républicaines (notamment 14 juillet), la politique patrimoniale, etc. (Nora, 1984).

Engagements intellectuels.

La délimitation des engagements intellectuels des républicains est plus aisée. L'historiographie de la République a en effet toujours accordé une large place aux combats menés sur le terrain des idées, via l'enseignement supérieur ou la publication d'écrits relevant de genres divers. De façon plus ou moins directe, ils participent à la diffusion d'idéaux républicains et/ou à la lutte relative à la définition de ces idéaux.

On attend bien sûr des candidats qu'ils évoquent l'enjeu majeur que constitue à cet égard l'élaboration d'une mémoire historique républicaine. La Révolution y joue un rôle majeur. D'abord prise en charge par les libéraux, la réhabilitation de la Révolution contre la légende noire développée par les royalistes mobilise les républicains à partir des années 1820. Mémoires et travaux historiques se succèdent tout au long du siècle, nourrissant notamment le débat sur le rôle

de la Terreur au sein du camp républicain (Furet, 1986). D'autres objets historiques mis au service du combat pour la République peuvent également être évoqués, comme l'histoire de la République romaine ou, à l'autre bout de la chaîne du temps, celle du Coup d'État de 1851, qui toutes deux contribuent à la lutte contre le Second Empire.

Il faut également mentionner les auteurs, publicistes, philosophes, enquêteurs sociaux et bientôt sociologues etc., qui, de façon plus explicite, ont contribué à l'élaboration des doctrines républicaines au fil du siècle : les candidats doivent ainsi mettre en valeur le rôle des premiers socialistes dans la définition de la République démocratique et sociale (Senellart, Lazzeri et Caillé, 2007), souligner l'influence croissante des positivistes après 1848 (Nicolet, 1982) et rappeler l'importance de la sociologie dans l'émergence du solidarisme à la fin du siècle (Spitz, 2005). Les meilleures copies signaleront aussi les débats éludés ou refusés : c'est en effet au nom de la République que certains auteurs revendiquent l'égalité des droits pour les femmes (Riot-Sarcey, 1994 et 2002) ou pour les sujets coloniaux (Liauzu, 2007) ou cherchent à défendre l'héritage communard (Fournier, 2013), même si le gros du parti républicain y reste insensible.

On distinguera enfin les copies qui auront su différencier ce type d'engagements, que leurs auteurs, publicistes ou savants, conduisent dans leur champ d'action habituel, de cette nouvelle modalité d'intervention politique ouverte par l'autonomisation du champ intellectuel et que la fin du siècle voit décrite comme celle de l'« intellectuel ». Intervenant sur la scène politique à partir d'une légitimité forgée dans leur domaine de spécialité (Sapiro, 2009), un certain nombre d'écrivains (Victor Hugo ou Edgar Quinet par exemple) adoptent parfois des positionnements qui annoncent la « naissance de l'intellectuel » pendant l'affaire Dreyfus (Charle, 1990).

Engagements sociaux.

L'expression peut être entendue de deux façons : elle renvoie d'une part aux politiques sociales des républicains, celles qu'ils défendent dans leurs projets politiques comme celles qu'ils mettent en effet en œuvre lorsqu'ils sont au pouvoir ; elle désigne d'autre part la participation d'individus connus pour être républicains à toute une série d'initiatives privées dans le domaine social.

On attend des candidats qu'ils traitent au moins le premier sens de la formule, en présentant les conceptions sociales mises en œuvre ou non des républicains. On évoquera à cet égard les projets de la première moitié du XIX^e siècle, marqués par le souci d'« organiser le travail », qu'il passe par l'intervention de l'État, par la multiplication des associations autogérées ou par une combinaison des deux, comme le suggère Louis Blanc (*L'organisation du travail*, 1839), ainsi que le combat d'une partie des républicains pour mettre en œuvre ces idéaux en 1848 à travers la Commission du Luxembourg, les Ateliers nationaux ou l'inscription du droit au travail dans la Constitution (David, 1992). En partie disqualifiés par l'échec de la Seconde République, ces projets trouvent néanmoins des prolongements dans l'associationnisme républicain qui connaît de nouveaux développements après 1848 comme dans les expériences communardes de démocratie sociale. Les fondateurs de la Troisième République, en grande partie acquis au libéralisme, sont au contraire convaincus que la démocratisation politique, la libéralisation du droit syndical et associatif et la diffusion de l'enseignement suffisent à résoudre « les » (et non plus « la ») questions sociales. Il faut donc attendre la fin de la période pour voir adopter les premières lois sociales, défendues par des radicaux longtemps attachés à un idéal social de petits propriétaires indépendants et peu à peu ralliés au solidarisme (Bernstein et Rudelle, 1992).

Seules les meilleures copies sans doute auront pu mentionner les initiatives privées des républicains. Elles sont pourtant indispensables pour comprendre l'enracinement de la République à la fin du siècle et la mise en place d'une politique sociale qui combine assistance, prévoyance et assurance en laissant une large place à l'échelon local. À côté des expériences associatives, coopératives ou mutuellistes, émerge en effet au fil de la période une philanthropie républicaine, dominée par la figure du médecin et de l'institutrice, qui vient concurrencer les réseaux charitables des anciens notables (Marec, 2006) et qui soutient, à la fin du siècle, l'entreprise étatique de coordination et de contrôle de l'assistance (Bec, 1994).

• Périodisation du sujet :

1815-1848. Poursuivre le combat pour la République par d'autres moyens : dans le cadre de régimes qui excluent les républicains du jeu politique institutionnel, leurs engagements civiques, intellectuels et sociaux ont une dimension fortement contestataire. En partie décapitée

par l'Empire puis par la « Terreur blanche » de 1815 et la répression, l'opposition républicaine est d'abord très minoritaire, clandestine, tentée par l'insurrection. Peu à peu néanmoins, dans les marges de manœuvre laissées par les restrictions aux libertés de presse, d'association et de réunion, émergent des engagements (dans des réseaux associatifs, à travers des publications visant à réhabiliter la Révolution ou manifestant un intérêt croissant pour « le peuple ») qui contribuent à appuyer et relayer un courant politique républicain d'abord épars et fragile par un mouvement socioculturel plus large.

1848-1880. Conquérir les cœurs pour gagner les suffrages. Les premières élections au suffrage universel masculin sous la Seconde République sont un choc pour les républicains, qui découvrent la faiblesse de leur implantation dans le pays. La démocratisation politique suscite ainsi deux mouvements convergents : le premier conduit les républicains à intensifier leurs engagements civiques, intellectuels et sociaux en direction des nouveaux électeurs, en particulier ruraux ; le second débouche sur une transformation des pratiques, qui se démocratisent, parfois indépendamment de toute référence à la République, au point qu'on puisse considérer le Second Empire comme une sorte d'accoucheur de la République (Hazareesingh, 2004). Philip Nord a ainsi montré combien la camisole institutionnelle imposée par Napoléon III alors même qu'il se posait en défenseur de la démocratie avait irrité les classes moyennes et suscité en retour des revendications croissantes en faveur d'une organisation autonome et démocratique de la société civile, des loges de la franc-maçonnerie aux autorités religieuses, du barreau aux unions commerciales (Nord, 1995). On assiste ainsi sous le régime bonapartiste, en même temps qu'à des actions très politisées, à la banalisation de pratiques civiques, intellectuelles et sociales qui, sans être forcément revendiquées explicitement comme des engagements en faveur de la République, témoignent de la pénétration de la culture républicaine et préparent les succès électoraux des républicains entre 1870 et 1880. On acceptera donc les plans qui traitent de la période 1848-1880 dans un même mouvement, d'autant qu'ils permettent de mettre en lumière les continuités désormais bien connues en la matière entre le Second Empire et les débuts de la Troisième République.

D'autres découpages sont néanmoins possibles, notamment ceux qui mettraient en valeur **les débuts de la Seconde République** comme une période charnière. Marquée par une vie politique foisonnante, elle libère et enrichit les pratiques de citoyenneté évoquées pour la période 1815-1848 mais opère aussi des clarifications douloureuses, qu'elles portent sur la définition du civisme républicain face à la situation inédite créée par le suffrage universel masculin ou sur le rapport de la République à la question sociale (la répression des journées de juin jouant à cet égard un rôle majeur). De même, **la Commune** peut faire l'objet d'un développement particulier, comme réitération d'une certaine mémoire révolutionnaire (Rougerie, 1988 ; Tombs, 1999 ; Caron, 2014) et définition d'une autre République qui survit dans les domaines civiques, intellectuels et sociaux en dépit de la « politique d'oubli » des républicains au pouvoir (Wilson, 2007).

1880-1899. Encourager une citoyenneté active face aux adversaires de la République. Il paraît important de réserver un traitement particulier à cette dernière période, dans la mesure où la diffusion d'une culture républicaine militante devient un enjeu de l'action politique des républicains au pouvoir, en particulier dans les domaines visés par le sujet. Le nouveau régime s'appuie ainsi sur les engagements multiformes de tout un « vivier républicain » (Rebérioux, 1975), qu'il cherche à coordonner et à développer face à ses adversaires traditionnels (conservateurs et/ou catholiques, bonapartistes) comme à la montée des socialismes et des nationalismes. L'affaire Dreyfus montre que ce militantisme échappe parfois à l'État républicain et retrouve la société, par l'invention de nouvelles figures sociales comme celle des « intellectuels ».

Quels que soient les choix faits par les candidats en ce qui concerne la périodisation, l'essentiel est bien sûr qu'ils soient argumentés et fondés sur des phénomènes historiques pertinents pour le sujet.

Le plan thématique, qui reprendrait la typologie proposée par le sujet, est tout à fait satisfaisant, à condition d'y insérer des éléments de périodisation. Des plans plus audacieux ne sont pas à bannir, comme celui qui se centrerait sur les espaces des engagements. On pourrait imaginer à

cet égard des copies qui présenteraient les engagements parisiens, les engagements en province et les engagements dans l'empire colonial et dans les départements algériens.

L'entrée par les acteurs est intéressante aussi. On pourrait ainsi se fixer sur les dirigeants et responsables républicains, les citoyens militants et intellectuels, enfin les exclus du régime républicain, les uns et les autres confrontés à cette problématique de l'engagement et la nécessité de démocratiser la République par « le bas », dans ses pratiques.

Il n'y a donc pas un type de plan recommandé. On s'attachera d'abord au souci du candidat d'interroger le sujet et d'organiser sa réflexion.

Ces différentes manières de répondre au sujet, avec clarté, organisation et simplicité montre la pertinence et la richesse de la question soumise aux candidats.

Références citées dans le corrigé :

AGULHON, Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence : essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1968, 452 p.

– *La République au village : les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.

– *Le cercle dans la France bourgeoise : 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, EHESS, 1977, 105 p.

BEC, Colette, *Assistance et République : la recherche d'un nouveau contrat social sous la IIIe République*, Paris, L'atelier / Les éditions ouvrières, 1994, 254 p.

BERNSTEIN, Serge, Rudelle, Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992, 431 p.

CARON, Jean-Claude (dir.), *Paris, l'insurrection capitale*, Ceyrézieu, Champ Vallon, 2014, 263 p.

CHARLE, Christophe, *Naissance des « intellectuels » : 1880-1900*, Paris, Minuit, 1990, 271 p.

DAVID, Marcel, *Le printemps de la fraternité : genèse et vicissitudes, 1830-1851*, Paris, Aubier, 1992, 396 p.

DELANLANDE, Nicolas, *Les batailles de l'impôt : consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2011, 445 p.

FOURNIER, Éric, « *La Commune n'est pas morte* » : les usages politiques du passé, de 1871 à nos jours, Paris, Libertalia, 2013, 193 p.

FUREIX, Emmanuel, « République et républicains sous les monarchies censitaires (1814-1848) », in Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, [2002] 2007, p.1306-1313

FURET, François, *La gauche et la Révolution française au milieu du XIX^e siècle : Edgar Quinet et la question du jacobinisme (1865-1870)*, Paris, Hachette, 1986, 317 p.

GARRIGOU, Alain, *Le vote et la vertu : comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, 288 p.

HAZAREESINGH, Sudhir, « Les républicains du Second Empire », in Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, [2002] 2007, p.1315-1322.

– « Bonapartism as the Progenitor of Democracy: the Paradoxical Case of the French Second Empire », in Peter Baehr et Melvin Richter (dir.), *Dictatorship in History and Theory : Bonapartism, Caesarism and Totalitarianism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p.129-152.

IHL, Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996, XIII-402 p.

KALIFA, Dominique, *Biribi : les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009, 344 p.

LIAUZU, Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2007, 302 p.

MACHELON, Jean-Pierre, *La République contre les libertés ? Les restrictions aux libertés publiques de 1879 à 1914*, Paris, Presses de la FNSP, 1976, 461 p.

MAREC, Yannick, *Pauvreté et protection sociale aux XIX^e et XX^e siècles : des expériences rouennaises aux politiques nationales*, Rennes, PUR, 2006, 404 p.

- MARIOT, Nicolas, « Qu'est-ce qu'un 'enthousiasme civique' ? », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1/2008, p.113-139.
- NICOLET, Claude, *L'idée républicaine en France (1789-1924) : essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1994 [1982], 528 p.
- NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, 3 vol.
- NORD, Philip, *The republican moment : struggles for democracy in nineteenth-century France*, Cambridge / London, Harvard University Press, 1995, 321 p., traduit en français : *Le Moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, coll. « Le Temps des idées », 2013, 334 p.
- OZOUF, Mona et Jacques, *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard / Seuil, 1992, 386 p.
- OZOUF, Mona, *De Révolution en République : les chemins de la France*, Paris, Gallimard, 2015, 1362 p.
- REBERIOUX, Madeleine, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, vol. 11 : La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, 1975, 253 p.
- RIOT-SARCEY, Michèle, *La démocratie à l'épreuve des femmes : trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, A. Michel, 1994, 365 p.
- *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2002, 122 p.
- ROUGERIE, Jacques, *La commune : 1871*, Paris, PUF, 1988, 127 p.
- SAPIRO, Gisèle, « Modèles d'intervention politique des intellectuels : le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1, n°176-177, p. 8-31.
- SENEILLART, Michel, LAZERRI, Christian et CAILLE, Alain (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique : le bonheur et l'utile*, Paris, La Découverte, 2007, tome 2, 455 p.
- SPITZ, Jean-Fabien, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005, 523 p.
- TCHERNOFF, Iouda, *Le parti républicain au coup d'État et sous le Second Empire d'après des documents et des souvenirs inédits*, Paris, Pedone, 1906, 676 p.
- TOMBS, Robert, *The Paris Commune, 1871*, London / New York, Longman, 1999, 244 p.
- WEBER, Eugen, *Peasants into Frenchmen : the modernization of rural France, 1870-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1976, XV-615 p.
- WEILL, Georges, *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*, Paris, Alcan, 1900, 550 p.
- WILSON, Colette, *Paris and the Commune, 1871-1878 : the politics of forgetting*, Manchester / New-York, Manchester University Press, 2007, XIII-236 p.